



**BLE-2018-01**

## **CHAUFFEUR-VOIRIE**

### **Poste temporaire**

Travaux comportant la conduite et/ou l'opération des appareils et véhicules motorisés (d'un poids véhiculaire brut supérieur à 4,500 kg) tels qu'un camion 6 roues ou 10 roues, un Colpron, un camion porteur, arroseuse, tracteur bombardier ou autre avec ou sans accessoires. De plus, le **chauffeur effectue des tâches manuelles de journalier**.

#### **QUALIFICATIONS REQUISES**

- Détenir un diplôme d'études secondaires.
- Posséder deux (2) années d'expérience dans un travail permettant de se familiariser avec la nature de l'emploi ;
- Français et anglais parlés ;
- Permis de conduire valide, **classe 3, avec mention F**.
- Carte santé et sécurité sur les chantiers de construction

#### **STATUT**

- Poste temporaire du 30 avril au 9 novembre 2018 - 36 heures par semaine
- Du lundi au jeudi de 6 h 45 à 15 h et le vendredi de 6 h 45 à 11 h 45

Salaire horaire : 30,93 \$ — selon la convention collective en vigueur

Veillez faire parvenir votre C.V avant le **30 avril 2018**, à :

Nadia Brunet, conseillère en ressources humaines

- **Par courriel** : [ressourceshumaines@ddo.qc.ca](mailto:ressourceshumaines@ddo.qc.ca)
- **Par la poste** : 12001, boulevard De Salaberry, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2A7

La Ville remercie tous les candidats qui soumettront leur candidature, mais communiquera uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.